


**SECTION 1 - IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit:</b>	<b>NETTOYEUR POUR FREINS</b>
<b>Code du produit:</b>	
<b>Usage du produit/Description:</b>	
<b>Nom chimique :</b>	Mélange.
<b>Identificateur du fournisseur:</b>	<b>SAVON EVY</b>
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	CANUTEC 613-996-6666

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

<b>Classification</b>	Liquide inflammable 2 Danger par aspiration 1 Irritation cutanée 2 Toxicité aiguë - Inhalation 4 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques 3 Toxicité pour la reproduction 1B Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 1 Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme 2	
<b>Mention d'avertissement</b>	<b>DANGER</b>	
<b>Mention de danger</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
<b>Conseil de prudence - prévention</b>	P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P280 Porter des gants de protection /des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet à l'environnement.	
<b>Conseil de prudence - réponse</b>	P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser mousse anti alcool, mousse chimique, poudre chimique, CO2 pour l'extinction. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331 Ne PAS faire vomir. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P321 Traitement spécifique: Bien laver à l'eau et au savon. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un	

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<b>Conseil de prudence - stockage</b>	P362+P364 P304+P340	médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P312 P308+P313	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
<b>Conseil de prudence - élimination</b>	P391 P403+P235	Recueillir le produit répandu. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.

### SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)
Hexane	110-54-3	30 – 60 *
Méthanol	67-56-1	30 – 60 *
2-éthoxyéthanol	110-80-5	5 – 10 *

\*DÉCLARATION SECRET INDUSTRIEL : La concentration exacte de la composition a été retenue comme secret industriel.

### SECTION 4 - PREMIERS SOINS

#### Inhalation:

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Contact cutané:

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Contact oculaire:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.

#### Ingestion:

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

#### Note au médecin:

Le produit contient du méthanol, une substance toxique si consommé ayant des effets graves sur la vision ainsi que la mort. L'alcool éthylique inhibe le métabolisme de l'alcool méthylique, c'est pourquoi il est utilisé comme antidote dans le traitement des intoxications causées par l'alcool méthylique. Risques d'aspiration et de pneumonie chimique ou œdème pulmonaire.

### SECTION 5 - MESURES EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés:</b>	En cas d'incendie: Utiliser mousse anti alcool, mousse chimique, poudre chimique, CO2 pour l'extinction.
<b>Agents extincteurs inappropriés :</b>	Un jet d'eau direct peut disperser le produit.
<b>Produits combustion dangereux :</b>	Oxydes de carbone, fumée âcre.
<b>Équipement de protection :</b>	Équipement de lutte contre les incendies incluant un appareil respiratoire autonome approuvé NIOSH.
<b>Précautions spéciales:</b>	Retenir les eaux d'écoulement. Éviter l'infiltration dans les égouts ou dans les cours d'eau. Utiliser eau vaporisée pour refroidir les contenants. Les vapeurs peuvent voyager et s'enflammer au contact de sources d'ignition.

**SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Protection personnelle:**

Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

**SECTION 7 - MANUTENTION ET STOCKAGE****Procédures de manutention sécuritaire:**

Les contenants doivent être identifiés correctement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Maintenir le récipient fermé s'il n'est pas en utilisation. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Observer de bonnes pratiques d'hygiène avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit ou à proximité. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

**Exigences en matière de stockage:**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles. Garder les récipients fermés.

**Matières incompatibles :**

Agents oxydants forts, acides, alcalins.

**SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition :**

Ingrédients	CAS	Source	Valeur
Hexane	110-54-3	CSST CSST	VEMP 50 ppm (176 mg/m <sup>3</sup> ) DIVS 1100 ppm
Méthanol	67-56-1	CSST CSST NIOSH NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 200 ppm (262 mg/m <sup>3</sup> ) VECD 250 ppm (328 mg/m <sup>3</sup> ) VEMP 200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> ) VECD 250 ppm (325 mg/m <sup>3</sup> ) DIVS 6000 ppm VEMP 200 ppm (260 mg/m <sup>3</sup> )
2-éthoxyéthanol	110-80-5	CSST NIOSH OSHA	VEMP 5 ppm (18 mg/m <sup>3</sup> ) DIVS 500 ppm VEMP 200 ppm (740 mg/m <sup>3</sup> ) peau

**Mesures d'ingénierie:**

Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants inférieures aux limites d'exposition.

**Protection des voies respiratoires:**

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

**Vêtement et équipement de protection:**

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

**Commentaires sur l'hygiène générale :**

Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide incolore, transparent.
<b>Odeur :</b>	Alcool.
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Non disponible.
<b>pH tel quel</b>	Non disponible.
<b>Point de fusion:</b>	Non disponible.
<b>Point initial ébullition:</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	- 22°C
<b>Taux évaporation (acétate de butyle = 1):</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>LIE:</b>	Non disponible.
<b>LSI:</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur:</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur (air=1):</b>	Non disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.792
<b>Solubilité:</b>	Insoluble.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible.
<b>Température auto-inflammation:</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible.
<b>Volatiles:</b>	792 mg/L (1.0 Kg/Kg)
<b>Viscosité:</b>	< 10 cPs

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité et réactivité :</b>	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation:</b>	Non.
<b>Conditions à éviter :</b>	Utilisation avec matières incompatibles. Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur excessive.
<b>Matières à éviter :</b>	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Oxydes de carbone.

**SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

<b>Données toxicologiques:</b>				
Ingrédients dangereux	No. CAS	%	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Hexane	110-54-3	30 – 60	2500 mg/kg, oral, rat >3000 mg/kg, cutané, lapin	>43.2 mg/L, 4h, rat
Méthanol	67-56-1	30 – 60	6200 mg/kg, oral, rat 15800 mg/kg, cutané, lapin	64000 ppm, 4h, rat
2-éthoxyéthanol	110-80-5	5 – 10	2125 mg/kg, oral, rat 3300 mg/kg, cutané, lapin	2000 ppm, 7h, rat
<b>Voie d'administration</b>	<b>Inhalation, cutané, oculaire, ingestion.</b>			
<b>Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Sensation de brûlure au niveau de la gorge, du nez et des voies respiratoire. Étourdissement, faiblesse, fatigue, nausée et vomissement.			
<b>Peau:</b>	Irritant léger.			
<b>Yeux:</b>	Irritant oculaire sévère. Les vapeurs peuvent irriter les yeux. Conjonctivite bénigne, rougeur, douleur, larmolement.			
<b>Ingestion:</b>	Contient du méthanol, une substance toxique lorsqu'il est consommé, connu pour avoir provoqué la cécité et la mort.			
<b>Effets de l'exposition de longue durée (chronique) :</b>				
<b>Inhalation:</b>	Aucune donnée.			
<b>Peau:</b>	Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner une dermatite ou l'érythème.			
<b>Yeux:</b>	Aucune donnée.			
<b>Ingestion:</b>	Aucune donnée.			
<b>Cancérogénicité (CIRC) :</b>	Non classé.			
<b>Tératogénicité:</b>	Fétotoxique, tératogène chez les animaux. Atteinte testiculaire chez l'animal.			

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Mutagénicité:** Aucune donnée.  
**Organe cible:** Foie, yeux, poumons, système nerveux central.  
**Conditions aggravées par l'exposition :** Aucune connue.

### SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ingrédients dangereux	No. CAS	%	Valeur	Espèce
Hexane	110-54-3	30 – 60	CL50 2.5 mg/L, 96h CE50 3878 mg/L, 48h CE50 12840 mg/L, 3h	Pimiphales promelas Daphnia magna Chlorella vulgaris
Méthanol	67-56-1	30 – 60	CL50 13200 mg/L, CL50 28100 mg/L, 96h CL50 15400 mg/L, 96h CE50 24500 mg/L, 48h CE50 7.1 mg/L, 48h	Oncorhynchus mykiss Pimephales promelas Lepomis macrochirus Daphnia magna Selenastrum capricornutum
2-éthoxyéthanol	110-80-5	5 – 10	CL50 > 10000 mg/L, 96h CE510 1892.52 mg/L, 48h	Lepomis macrochirus Daphnia

**Persistance et biodégradation :** Non disponible  
**Potentiel bioaccumulation:** Non disponible  
**Mobilité dans le sol:** Non disponible  
**Autres effets nocifs :** Non disponible

### SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

**Conditions d'entreposage et de manutention des déchets :** Entreposer les matières pour élimination et les emballages contaminés tel qu'indiqué à la section 7 Manutention et entreposage.  
**Méthodes d'élimination :** L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

### SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU	Désignation officielle	Classe	Groupe emballage	Placard
UN1992	LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE N.S.A. (Hexane, méthanol) P.É. -22°C	3 (6.1)	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 L				

**Précautions spéciales:** Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur excessive.  
**Dangers environnementaux:** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Renseignements sur la loi canadienne de la protection de l'environnement (LCPE) :** Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.  
**Autres :** Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste TSCA ou en sont exempts.

### SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

**Préparée par:** Laboratoire Campeau Inc.  
61 rue Des Menuisiers, Local 106  
Sainte Anne Des Plaines, Qc, J0N1H0  
**Numéro de téléphone:** (514) 642-6669  
**Date :** 27 avril 2018  
**Version:** 2.0  
**Abréviations:**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
IARC	International Agency for Research on Cancer
LES	Liste extérieure des substances (NDSL)
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible ExposureLimit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Les Distributions CNET ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.